

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire
Herausgeber: [s.n.]
Band: 5 (1998)
Heft: 1

Artikel: La place du père : pères et enfants noble au XVIIIe siècle
Autor: Doriguzzi, Franca
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-14544>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA PLACE DU PÈRE

PÈRES ET ENFANTS NOBLES AU XVIII^E SIÈCLE

FRANCA DORIGUZZI

«Un fils le 12, l'aîné mort le 15 à 17 heures»: juste une dizaine de mots, griffonnés par un père en marge de l'une des milliers de lettres qui composent le riche épistolaire d'une famille noble piémontaise du XVIII^e siècle.¹ Témoignage direct, cette phrase – même si tellement concise et laconique – exprime bien tout ce qui signifie mettre au monde des enfants et être père à une époque et dans une société où seulement un enfant sur deux atteint l'âge adulte.

Le père est le Marquis Vittorio Amedeo Ghilini, descendant de l'une des familles les plus riches et les plus prestigieuses de l'ancienne aristocratie d'Alexandrie, ville du nord-ouest de l'Italie. Le fils, né le 12 février 1757, s'appelle Ambrogio. L'étude des documents qui composent les archives de cette famille, source d'une extrême richesse s'étalant du XVe au XXe siècle, permet de reconstituer la généalogie des Ghilini sur plusieurs générations: Ambrogio est le huitième enfant mais, au moment de sa naissance, une de ses trois sœurs et trois de ses quatre frères sont déjà morts, tous avant d'atteindre l'âge de deux ans. Le quatrième frère, Tommaso, âgé de 23 mois, meurt trois jours plus tard, comme nous venons de le voir. Ambrogio se retrouve ainsi le seul garçon vivant, perçu par son père comme le seul héritier possible du nom et de l'immense fortune de sa famille. Cet enfant doit donc survivre à tout prix pour assurer la continuité de la lignée. C'est sûrement pour cette raison que son père met en place une véritable stratégie de survie. Comme la plupart des enfants de son époque, nobles mais aussi bourgeois, enfants d'artisans, de marchands, de boutiquiers – et, au siècle suivant, même d'ouvriers – Ambrogio est mis en nourrice. Mais, à la différence de ses frères et sœurs, il est confié à un «père nourricier», Franco Antonio Chiodo, intendant de domaine au service du marquis. Le 16 février 1757, Ambrogio – âgé de quatre jours – est ammené chez lui, dans la propriété de Villanova, située à une douzaine de kilomètres de la maison paternelle. Ici, une nourrice attend l'enfant: elle a quitté sa famille, son nouveau-né, sa maison pour allaiter le petit marquis sous les yeux et le contrôle direct des parents nourriciers, l'intendant et sa femme.

«Grâce au Ciel, nous avons fait avant-hier un très bon voyage avec votre enfant bien aimé et comme vous en avez été sûrement mieux informé par le fermier et ■ 95

par Batistino, l'enfant a bien dormi et n'a pas pleuré et à présent il va bien et tête très bien.» (18 février 1757)² Ainsi commence la première des quelque 500 lettres que Franco Antonio Chiodo écrit au père de l'enfant «bien aimé» pendant les 19 mois de sa mise en nourrice. Du 18 février 1757 au 20 septembre 1758, il écrira en fait au jour le jour, presque quotidiennement, parfois deux et même trois fois par jour au Marquis Amedeo Ghilini pour l'informer, de façon tout à fait minutieuse, de l'état de santé de son fils et des soins particuliers assurés par lui-même, par sa femme, par la nourrice et également par les médecins et le curé du village le plus proche, appellés auprès de l'enfant dans les moments les plus difficiles, tels que les maladies, la poussée dentaire, le sevrage. Les archives familiales conservent aussi les 32 lettres écrites par les médecins, huit lettres du curé, ainsi que celles du frère cadet du Marquis et d'autres intendants qui se rendent à Villanova lorsque la survie de l'enfant est plus fortement menacée. Manifestement, ils sont tous là envoyés par le père pour contrôler la situation et ils écrivent pour lui en rendre compte, toujours dans les moindres détails.

Il s'agit, évidemment, d'une documentation tout à fait exceptionnelle, rare témoignage en direct sur le rôle du père à une époque particulière: le XVIII^e siècle charnière qui a tellement marqué, entre autres, une nouvelle attitude à l'égard de la vie familiale; dans un lieu précis: le Piémont, mais le modèle de référence est tout à fait extensible à d'autres régions de l'Europe occidentale; dans un groupe social bien défini: l'aristocratie.

Documentation exceptionnelle mais, en même temps, emblématique. Car ce corpus de lettres n'est que la partie la plus visible d'un iceberg qu'un minutieux dépouillement des archives des familles nobles piémontaises permet de découvrir. Parfois il ne s'agit que de brèves phrases, bien que très significatives, dispersées à l'intérieur des recueils de lettres. Mais souvent il s'agit de dossiers plus consistants: correspondances entre frères, entre frères et sœurs, lettres d'une fille à son père, d'une femme à son époux, d'un oncle à son neveu ou, encore, d'un précepteur, d'un recteur, d'une religieuse aux pères des enfants qu'ils ont la charge d'éduquer.³ L'intérêt de cette documentation est évident car, au-delà des inévitables médiations que toute source privée implique, les correspondances familiales nous offrent finalement une information inédite, un témoignage personnel et autographe sur un vécu quotidien. Elles nous permettent de pénétrer dans le vif d'une réalité de tous les jours que les sources indirectes – quantitatives, normatives, littéraires ou iconographiques – ne nous révèlent pas. Ce n'est pas alors le discours sur la paternité en général, sur le rôle du père d'après la norme, ni des représentations et des images idéales du père dont il est question ici. Ce que je propose est une approche différente, dont la finalité est de saisir, à travers un cas particulier mais emblématique, quelle était la place du père dans la vie familiale et, plus particulièrement, dans l'éducation de ses enfants.

L'ÉDUCATION DES ENFANTS: UNE AFFAIRE D'HOMMES

Dès la première lettre de l'intendant au marquis Ghilini, une attitude fortement protectrice vis-à-vis de l'enfant ressort avec évidence. Ambrogio n'est jamais laissé seul; aucun jeune domestique ne s'occupe de lui, mais seules la «mère nourricière», c'est-à-dire la femme de l'intendant et, sous le contrôle direct et continu de celle-ci et de son mari, la nourrice. Pendant la nuit – espace de danger, domaine de fantasmes et d'inquiétude où le nouveau-né est, par tradition, menacé plus que jamais – une lampe à huile est allumée près de son berceau pour qu'il ne reste pas dans l'obscurité, en proie aux forces du mal: «La nuit, on laissera brûler dans la chambre de Votre fils une lampe, alimentée par de la bonne huile d'olive et pendant le jour il sera gardé par la Nourrice et par ma femme et non par des jeunes domestiques.» (18 février 1757) Le père envoie régulièrement des bombonnes d'huile pour son enfant: «j'envoie chercher une bombonne d'huile d'olive, qui doit servir à éclairer le sommeil de Votre fils bien aimé», écrit l'intendant le 10 mars 1757; le 2 avril il écrira: «Nous avons besoin d'une petite bombonne d'huile pour éclairer le sommeil de Votre fils très cher»; le 2 juin: «J'ai besoin de l'habituelle bombonne d'huile pour Votre fils aimé pour la nuit» et ainsi de suite, jusqu'à la fin de la correspondance. Pour son enfant, le Marquis envoie également des langes en coton, en lin, en laine et du fenouil pour les parfumer.

Pendant l'hiver, on les réchauffera avant d'emailloter le nourrisson: «Ce matin j'ai eu l'honneur de m'incliner à Villanova devant mon Petit Maître bien aimé, Fils de Votre Illustrissime Seigneurie – écrit le 25 février 1757 l'un des intendants – l'ayant trouvé sans langes dans les bras de la Nourrice, il attendait en grande quiétude pendant que l'on réchauffait ses langes; emballoté à nouveau et allaité, on le mit à dormir et il reposa de 16 heures à 19 heures, puis de nouveau on lui enleva ses couches pour essuyer l'urine et le nettoyer du bénéfice du corps. Comme auparavant, il a été surveillé avec la même assistance continue de la part de la femme de cet intendant.» Pendant l'été, on prend soin de protéger le petit enfant de la chaleur et de le garder à l'abri des courants d'air: «On a ordonné à la Nourrice de ne pas laisser prendre l'air frais à Votre fils bien aimé et soyez certain que ma femme en prend le plus grand soin et fait très attention sachant que cela peut être très nocif» (29 juin 1758); «La recommandation a déjà été faite et je la ferai de nouveau à ma femme et à la Nourrice pour qu'elles prennent garde à ce que Votre fils bien aimé ne prenne pas l'air frais du matin et du soir, ce qui lui ferait le plus grand mal.» (12 septembre 1758) Le père fait aussi parvenir à son enfant un rideau pour le protéger du soleil et un moustiquaire; un nouveau matelas: «J'ai reçu hier l'autre matelas refait; ma femme fera refaire aujourd'hui même le coussin de Votre fils bien ■ 97

aimé, afin que sa tête puisse bien reposer» (6 mai 1757); une horloge «pour mieux régler le temps»; des bâtonnets et du coton pour nettoyer ses oreilles; du baume et de l'eau de rose «pour lui rafraîchir les cuisses irritées par l'urine»; du beurre frais et du miel de roses «pour lui frotter les gencives» lors de la dentition; des vêtements, des chaussettes et des petites chaussures lorsqu'il grandit et quitte le maillot; une «charrette» quand il commence à marcher ... et la liste pourrait continuer.

Une énorme importance est d'autre part attribuée à l'alimentation et au sommeil, garants de la bonne santé du nourrisson, dans ces lettres comme dans les traités médicaux et la littérature normative de l'époque. Le lait – le «bon lait» – c'est la vie. Par là, la survie de l'enfant dépend du régime alimentaire de sa nourrice et c'est le père, encore une fois, qui en décide: «En ce qui concerne le fait de faire manger des choses cuites, comme vous l'avez recommandé dans votre lettre d'hier, la nourrice ne refuse pas [...] Pour ce qui est de la viande, au moment où Votre fils bien aimé a été malade, la nourrice n'en a jamais mangé mais elle a absorbé, comme il se doit, des soupes et un peu de vin, abondamment coupé par nos soins.» (27 avril 1758) Lorsque l'enfant est âgé de 15 mois et que le médecin – en accord avec les théories de l'époque – conseille de le sevrer, c'est le père qui lui trouve une nouvelle nourrice, avec du lait «frais et substantiel». Il en est de même dans le cas d'un autre enfant, futur héritier d'une riche famille de l'aristocratie turinoise.⁴

Pendant ces mêmes périodes, lors des maladies, de la poussée des dents et du sevrage, l'attitude protectrice à l'égard du petit enfant est encore plus accentuée. La chronique du «père nourricier» devient minutieuse, véritable reportage en direct, heure par heure, de tout ce qui se passe chez le nourrisson. L'intendant écrit deux, voire trois fois par jour. Le curé du village est souvent au chevet d'Ambrogio. Le médecin va le voir tous les jours, parfois il passe la nuit auprès de lui et il écrit au père, nous laissant ainsi une documentation exceptionnelle sur symptômes et thérapies, qui révèle une hétérogénéité du savoir médical officiel et du savoir populaire. Le médecin de famille se déplace d'Alexandrie. Toute cette petite cour – à l'instar de celle qui veillait sur l'enfance des futurs rois – ne semble concentrée que sur le nourrisson, sur ses douleurs, ses pleurs, sur l'observation détaillée et presque maniaque de tous les signes que son corps renvoie, de son métabolisme, de ses excréptions. Et ce sont des hommes, le père et ses substituts, qui gèrent cette «affaire»: à la différence des sources normatives, les documents d'archives ont bien souligné l'importance de la figure paternelle dans la prime éducation des enfants, des garçons plus particulièrement.

Et la mère? La femme noble ne s'occupe pas de l'éducation de ses enfants,

appartenance indirecte au lignage du mari et renforce son rôle de génitrice – a été interprétée comme refus d'allaiter. En attribuant à la femme une liberté de choix dont en fait elle ne disposait pas, on lui reproche de privilégier les amusements, l'apparence, la parure au détriment du bien-être de l'enfant. Elle est tenue comme seule responsable de cette pratique du nourrissage mercenaire, si couramment combattue par les médecins et les moralistes au nom de la Nature. En effet, la représentation faisait partie des contraintes auxquelles les aristocrates – hommes et femmes – ne pouvaient pas se soustraire: instrument indispensable d'auto-affirmation sociale, dans une classe où «le seul moyen de marquer son rang consiste à l'affirmer par la manière de se montrer dans la société».⁵ D'autre part, ce devoir de représentation, qui rehausse le statut de la femme, permet son détachement radical de la fonction maternelle. En ce qu'elle a de plus physiologique, voire animal, cette fonction implique l'acte de «se donner à manger», l'attouchement du corps métabolique et pulsionnel de l'enfant, le contact avec ses déchets. Dans le milieu aristocratique, en renfermant la mère dans le rôle prestigieux et survalorisé de génitrice, on lui réserve la tâche noble de donner la vie. Les autres tâches concernant l'élevage de l'enfant – tâches méprisables – sont déléguées à une femme de classe sociale inférieure, payée pour les accomplir. En les assumant, la nourrice les maintient dans l'ordre de la Nature, pour mieux laisser à la mère biologique sa place dans l'ordre familial et social.

LE PÈRE ET LE FILS

Cependant, cette coupure nette que l'allaitement mercenaire représente n'est pas seulement signe de la marginalité, de l'exception de la mère: elle fait figure aussi, et surtout, de la centralité du père. C'est à lui que l'enfant appartient, comme lui appartiennent les fiefs, les terrains, les maisons, le bétail. C'est à lui de gérer tous ces biens, lui, personnage principal sur la scène, mais, en même temps, élément d'une chaîne de répétition dont il n'est qu'un maillon. L'enfant – ou, pour mieux dire, le fils – est du côté du père: il porte et il va perpétuer son nom. Lui-même générera une paternité future et une future transmission. Grâce au recouplement des différents documents qui composent les archives de la famille Ghilini, c'est-à-dire les correspondances mais aussi les documents administratifs (terriers et actes d'achat) et notariaux (testaments et inventaires après décès), on peut reconstituer les stratégies poursuivies par les chefs de famille, dans le but de projeter dans l'avenir la continuité de leur maison. Du microsystème de la famille à celui plus élargi du groupe social d'appartenance, jusqu'au macrosystème de la société, comme dans un jeu de poupées russes, ■ 99

cette étude de cas permet alors de rayonner dans le cadre plus général qui définit la paternité, ou mieux le fait d'être père.

La stratégie patrimoniale des Ghilini, mise en place par le grand-père du Marquis Vittorio Amedeo et reprise par ses descendants, se fonde sur les deux principes de l'accroissement et de la concentration. Concentration dans les deux régions au sud et à l'est de la ville, mais aussi dans les mains d'un seul héritier. L'avenir des garçons est en fait programmé sur plusieurs générations de telle sorte que seulement l'aîné se marie, alors que les cadets sont voués aux carrières militaire et ecclésiastique, voire au célibat, afin de garder intact le patrimoine. Ces derniers vont transmettre leurs fidéicommis et leurs biens personnels au fils aîné de leur frère aîné. Tout semble se resserrer autour d'une figure unique. La prééminence des valeurs du lignage et de la patrilinéarité est perpétuée à travers la figure d'un seul héritier, pilier de la transmission et de la pérennité du nom et de la loi paternelle. C'est bien le pouvoir d'un seul qui prime: représentation du souverain absolu, mais également réplique du Fils de la Sainte Famille; mise exclusive dans le jeu des stratégies visant à assurer la perpétuation du modèle idéal induit par l'État absolutiste et par l'Église. Le nom fonctionne comme véritable mot d'ordre, dans la mesure où il condense et pérennise ces valeurs idéales. La mise en place des stratégies des familles nobles révèle une identification au modèle de l'Un, où s'inscrit le Nom comme lieu de la fonction paternelle. Cette centralité du père – et du fils – est un des traits les plus marquants de notre histoire.

Coupé du corps maternel, éloigné de la famille, l'enfant du lignage est projeté le plus tôt possible après sa naissance dans un ordre différent de l'ordre «naturel», physiologique, voire animal qui s'exprime par excellence dans le rapport à la mère. La séparation le fait entrer, *de facto*, dans l'ordre «symbolique» du lignage, de la loi, du père. À la continuité naturelle, se marquant dans le rapport mère-enfant, s'oppose donc la coupure de la symbolicité dans le rapport au père. La paternité constitue l'opérateur de l'entrée dans cet ordre non naturel qui est la symbolicité. L'idée est bien que la logique du lignage ou la logique de la paternité introduit dans la continuité naturelle de l'espèce une coupure, un hiatus. Dans la mesure où cette coupure est fondatrice, elle fonde la transmission de quelque chose qui ne relève pas de l'ordre naturel, mais au contraire inaugure un autre règne, un autre ordre.

L'enfant du lignage est donc un investissement en tant qu'objet de transmission, de prolongement de cet ordre symbolique qui se perpétue de père en fils et auquel la femme n'a pas accès. En effet, dans cette logique, l'envoi de l'enfant en nourrice permet de l'introduire immédiatement dans cet ordre, c'est-à-dire dans le système de normes et de valeurs qui marquera toute sa vie et que lui-même devra prolonger. Ambrogio Ghilini en est peut-être un exemple empha-

tique, du fait de son rôle singulier: huitième enfant, perçu comme le dernier héritier possible d'une des plus prestigieuses familles de sa ville. L'existence même de la source qui documente ses premiers 19 mois de vie est révélatrice du caractère exceptionnel du cas. Mais, au-delà de cette singularité, Ambrogio est l'exemple typique de l'enfant noble du XVIII^e siècle qui est séparé, éloigné physiquement de sa mère et de son père, dès le début, pour être élevé et socialisé en dehors de sa famille, par des personnes qui sont payées pour s'occuper de lui, par des figures substitutives des parents naturels. Tous, de la nourrice aux parents nourriciers, des médecins au curé, sont là en tant qu'intermédiaires entre le père et son fils. Ils exécutent la volonté paternelle. Ils forment un microcosme qui reproduit l'ordre hiérarchique dans lequel l'enfant vivra pendant toute sa vie. Le père, lui, agit de loin, réglant à distance ce jeu à plusieurs termes qui doit assurer la survie de son enfant.

Si l'on veut maintenant poser la question du sentiment, de l'affection, cette question de l'existence ou non de l'amour maternel et paternel qui a tellement passionné les historiens de l'enfance, il apparaît que deux autres notions interviennent dans la logique du lignage: il s'agit de la maîtrise de l'affectivité, dans le sens que Norbert Elias lui a donné, et du rapport au corps typique de l'aristocratie du XVIII^e siècle.

Or, ce qui ressort des correspondances familiales est que le nouveau-né n'est pas l'objet d'un investissement affectif de la part des parents. Ou, du moins, que l'affection n'est jamais exprimée de façon explicite. En effet, même en essayant de faire le plus possible abstraction du concept d'affection propre à la société d'aujourd'hui, il est impossible de repérer des manifestations affectives spontanées et physiques des parents nobles à l'égard des nourrissons. L'enfant envoyé en nourrice, le nourrisson éloigné matériellement du corps de sa mère – mais de son père aussi! – n'a aucune relation gestuelle avec ses parents naturels.

Les parents d'Ambrogio vont voir très rarement leur enfant en nourrice: leur première visite date du 1er juin 1757, lorsqu'il a déjà trois mois et demi. Même quand l'enfant est malade et malgré l'insistance avec laquelle l'intendant suggère au maître de rendre visite à son fils, le Marquis ne se déplace pas. L'enfant reste dans cet éloignement qui paraît le définir. Et pourtant cela n'est pas signe d'indifférence de la part du père, puisque tous ses efforts visent à la survie du nourrisson.

Quels sont alors les enjeux sous-jacents à cet éloignement si remarquable? Pourquoi, jusqu'au sevrage, la coupure est-elle si nette et si exacerbée? J'ai essayé de donner une première réponse en proposant l'idée de l'enfant introduit immédiatement dans l'ordre de la symbolicité, domaine de la loi du lignage, de la logique paternelle. Mais ce n'est qu'une lecture possible, et encore très limitée. Car on ne peut pas ignorer que cette séparation est, avant toute ■ 101

rationalisation *a posteriori*, une séparation physique, corporelle, charnelle. La mise en nourrice ne nous semble pas du tout un signe de manque d'amour, ni maternel ni paternel. Seulement une projection anachronique de nous, femmes et hommes de la seconde moitié du XXe siècle, de notre idée d'affection, peut nous faire ainsi interpréter les attitudes des femmes et des hommes nobles du XVIII^e siècle qui ne s'occupaient pas directement de leurs enfants, qui ne partageaient aucun quotidien avec eux, qui déléguait toute relation directe à des employés, des substituts, des intermédiaires. L'affection existe, mais elle aussi est déléguée à des tiers: aux parents nourriciers en premier lieu (l'intendant et sa femme dans le cas d'Ambrogio Ghilini, la nourrice et son mari dans d'autres cas, jusqu'aux gouvernantes et aux gouverneurs des enfants royaux et des princes enfants). L'affection existe, mais ce n'est pas aux parents de l'exprimer à travers une présence physique, une relation gestuelle. Le nourrisson n'aura pas les caresses quotidiennes de sa mère et de son père, il aura celles des parents nourriciers: «Votre fils bien aimé, rendant mille grâces à Dieu à la Vierge Marie, Saint Antoine et Saint Ambroise va toujours de mieux en mieux, essayant presque de vouloir parler et répondre aux caresses que nous lui faisons tendrement et affectueusement.»

C'est dans ce sens seulement que l'enfant n'est pas un investissement affectif: il est, avant tout, un investissement en tant qu'objet de transmission d'un ordre, symbolique par excellence, celui qu'il devra lui-même perpétuer. Un ordre où l'affection, autant que l'affectivité, comme tout ce qui relève du corps – dans l'acception le plus strictement biologique et physiologique du terme – ne s'inscrivent pas.

Des valeurs autres que l'affection, autres que l'amour – dans le sens contemporain du mot – sont ici en jeu et il semble que la mise en nourrice pourrait être interprétée – en dehors de l'indifférence possible des parents –, comme signe de la négation du corporel que la société nobiliaire du XVIII^e siècle a intériorisée. La dévalorisation du corporel pouvant aller jusqu'à la pure et simple dénégation – refus d'attouchement –, ce conflit trouve avec la mise en nourrice une résolution «acceptable», codifiée, ritualisée. Cette négation s'exprime de façon évidente dans la pratique de l'allaitement mercenaire, car toute relation non seulement affective – et du reste l'affectivité ne s'exprime-t-elle pas par excellence à travers le corps? –, mais aussi toute relation attenante au corps est déléguée et prise en charge par des substituts parentaux. Ce n'est pas la mère naturelle qui allaita l'enfant, qui l'habille et le déshabille, l'endort, le touche, le nettoie. C'est la nourrice, en premier lieu, qui le fait. C'est elle qui accomplit les fonctions les plus physiologiques, les plus corporelles. Cette séparation des tâches consacrées à l'enfant – les unes «méprisables», les autres nobles – que la mise en nourrice met en place permet effectivement d'éviter le «corps à corps»

entre l'enfant et les parents – la mère avant tout, mais le père aussi – pour maintenir dans leurs fonctions un registre exclusivement symbolique. Pour la mère, «la fonction symbolique menacée dans l'acte <animal> d'allaiter se serait trouvée sauvegardée par le jeu des substitutions».⁶ Pour le père, cette mise à distance serait en quelque sorte une garantie pour préserver une image de Père rigide, dénuée de toute émotivité. D'autre part, la centralité de son rôle n'est, sans doute, qu'une reconstruction rationnalisante, une substitution à la centralité «naturelle» de la mère. Tout lien très étroit entre la mère et l'enfant est évité, puisque menaçant: s'il s'établissait, la mère acquierrait la capacité de mettre en question et donc de menacer la distribution du pouvoir soit dans la famille, soit dans la société.⁷ Autrement dit, cet écart, cette mise à distance que la mise en nourrice assure peut être là pour signifier «que la relation filiale ne tient pas de la chair mais du nom, ou, si l'on veut, pour que toute matrilinearité éventuelle soit désavouée et que seul persiste le lien symbolique».⁸

En tant que cas emphatique – car Ambrogio est le fils unique, l'héritier, le Fils –, cet exemple a révélé la mise en œuvre d'une stratégie assez complexe et sophistiquée pour permettre la reconnaissance de l'enfant comme sujet à part entière. La naissance sociale se fait non seulement par étapes progressives; elle se réalise aussi à travers un jeu de substitutions à plusieurs termes, grâce à la répétition à trois niveaux du triangle père-mère-enfant et à une délégation précise des fonctions et des rôles parentaux. Le contrôle sur la socialisation de l'enfant, sur cette transformation de l'animal humain en sujet, est assuré par un réseau où les substituts des parents – tout en respectant une stricte hiérarchisation – interviennent comme intermédiaires entre le père et le fils. Ce réseau se complique ultérieurement dans les périodes de danger (maladies et poussée des dents), lorsque l'enfant est menacé plus que jamais.

On voit ainsi que l'apprentissage social se réalise, dès la naissance, en dehors du cercle des consanguins. Cependant, cette exclusion de l'enfant du foyer familial n'implique nullement l'idée de négligence affective: comme nous l'avons vu tout au long de ce travail, le père est très très attentif au destin de son fils. La séparation que la mise en nourrice met en place n'est pas signe de manque d'amour, mais signe plutôt – et support – d'une séparation, d'une castration beaucoup plus fondamentale, liée aux origines et à l'existence même, c'est-à-dire la séparation des sexes.

Notes

1 Archives Nationales d'Alexandrie (dorénavant: A. S. A. = Archivio di Stato di Alessandria), Carte Ghilini, Série I. Traduction de l'italien par l'auteur de l'article.

2 A. S. A., Carte Ghilini, Série I, M.510.

- 3 Cf. notamment, en outre des Archives Ghilini: Archives Nationales de Turin (dorénavant: A. S. T. = Archivio di Stato di Torino), Archives Doria di Cirié, Art. 605; Sez. I, Alfieri di Sostegno; Archives Thaon de Revel et familles alliées, Archives Provana de Pralungo; Archives Asinari de San Marzano; Archives Bagnasco et Coardi de Carpeneto. Archives Historiques de la famille Barolo.
- 4 A. S. T., Sezioni Riunite, Carte Doria di Cirié, Art. 605, M.161.
- 5 Norbert Elias, *La société de cour* (traduit de l'allemand), Paris 1974, 43.
- 6 Anne Bouchart-Godard, «Mère ou nourrice ?», *Les cahiers du nouveau-né* 3 (1980), 277–283.
- 7 Luisa Accati, Introduction, *Quaderni Storici* 44 (1980), 343 s.
- 8 Julia Kristeva, *Histoires d'amour*, Paris 1983, 225.

ZUSAMMENFASSUNG

DER PLATZ DES VATERS. ADLIGE VÄTER UND KINDER IM 18. JAHRHUNDERT

Die Korrespondenz der piemontesischen Adelsfamilie Ghilini aus Alexandria umfasst hunderte von Briefen vom 15. bis ins 20. Jahrhundert. Der vorliegende Beitrag untersucht einen Bestand aus dem 18. Jahrhundert: Den Briefwechsel zwischen dem Vater und dem «Ammenvater», in dem es um die Pflege eines Säuglings geht, des alleinigen männlichen Nachkommen und Garanten des Fortbestehens der Linie. Die Anstrengungen, die für sein Überleben unternommen wurden, machen eine Analyse der Vaterrolle zwischen mit Fenchel parfümierten Windeln und Erbfolge möglich. Die Pflege des Säuglings oblag allein der Sorgfalt des Vaters und seiner Stellvertreter: dem Ammenvater, also dem Verwalter des Gutes, auf dem das Kind mit seiner Amme lebte; dem Arzt, der, wie auch der Priester, regelmässige Besuche machte; bei Krankheiten und während des Zahns auch dem Bruder des Vaters, der eigens zum Kind reiste, um zu berichten. Die Rolle der Mutter war beschränkt auf die Aufgabe der Gebärerin von Nachkommen. Mit deren Erziehung hatte sie nichts zu tun, sie musste ihren gesellschaftlichen Verpflichtungen nachkommen und hätte durch die «animalische» Beziehung zu einem Säugling ihre Stellung in Familie und Gesellschaft verloren. Alle Aufgaben, die mit der Körperlichkeit des Kindes verbunden waren, wurden einer Frau aus einer niederen sozialen Schicht übertragen.

Die Fallstudie erlaubt es, über den Rahmen der Familie hinaus für die soziale Gruppe und schliesslich für die damalige Gesellschaft zu untersuchen, was «Vaterschaft» bedeutete. Die Ghilinis verfolgten eine klare Strategie mit dem Ziel, den Fortbestand der Familie und ihrer Güter zu sichern. Die Güterkonzentration wurde durch strenge Heiratsbeschränkungen erreicht: Nur der

Älteste durfte heiraten und selbst Vater werden, während die übrigen Brüder militärische oder klerikale Laufbahnen verfolgten. So konzentrierte sich die Macht in der Familie auf einen einzigen Mann, den Vater, den Pfeiler der Tradition, analog zum absoluten Herrscher und zum Einen Sohn der Heiligen Familie. Über diesen Einen lebte die Familie und ihre Werte fort. Die «soziale Geburt» des Erbfolgers erfolgte in mehreren Etappen. Die Trennung von der Familie bald nach der Geburt versetzte das Kind in einen anderen als den «natürlichen», nämlich in einen hierarchischen, von den sozialen Verhältnissen geprägten Zusammenhang. Die Betreuungspersonen auf den verschiedenen Stufen vermittelten zwischen dem Kind und seinen Eltern. Elterliche Zuneigung und Sorge waren da, aber sie wurden durch die Vertreter der Eltern ausgedrückt. Im 18. Jahrhundert war die Kontrolle der Affekte und die Ablehnung der Körperlichkeit völlig verinnerlicht. Die Versorgung des «animalischen» Säuglings durch eine Amme war eine ritualisierte Lösung dieses Konfliktes. Die Trennung von der Mutter erleichterte wiederum, den Vater als zentrale Figur im Leben des Kindes zu installieren. Das unterstreicht die übergeordnete Bedeutung der symbolischen Ordnung, in der die Trennung von Mutter und Kind die Trennung der Geschlechter spiegelte.

(Übersetzung: Monica Rüthers)